VENTES A L'ENCAN

# Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE DENNIS TOUHY.

No 94,003—Cour Civile de District, Division E.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Contenu d'une Epicerie, No 2263 rue Baronne, coin Philip,

Consistant en Denrées Alimentaires de toute Description, à savoir :

Tous genres de Conserves en boites, Confitures, Sirop, Malt, Sardines Pois Clépes, Sauces, Tomates, Amidon, Œufs, Beurre, Huile, Biscuits, Jambons, Cigares, Cigarettes, Tabac Fournitures d'Ecole, Paniers, Bouquets, Articles en Osier, Chaudières, Pinoches à Laver, Globes de Lampes, Vitrines, Comptoirs, Balances, Moulins à Café, Coffre à Glaces, une Glacière extra grande, etc., etc.

A L'ENCAN.

MARDI, 7 mai 1912 à 11 heures A. M., aux lieux No 2263 rue Baronne, enseignant

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Léonard L. Stern, Encanteur—Vente en vente publique, aux ci-devantes lieux, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 18 avril 1912, et signé par Cour ouverte le 24 avril 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire sus intitulée et numérotée, la propriété mobilière suivante décrite, à savoir :

Tous les effets mobiliers de l'épicerie No 2263 rue Baronne, consistant en denrées de toute description, accessoires, etc. suivant inventaire enregistré.

Conditions au comptant; sur les lieux.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats.

26 av—26 28—mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Caroline Myers, veuve de Peter Meid. Succession de Peter Meid, No 99,897. No 96 327 (consolidées)—Cour Civile de District, Division C.

Propriétés Améliorées et Non Améliorées à Aliser.

Deux Cottages Doubles 323-25 et 327-29 rue Bouny, entre l'avenue Pelican et la rue Delaronde.

Cottage Double, 430-32 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.

Cottage Double, 422-24 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.

Terrain de Choix avenue Whitney, coin de l'avenue Pelican, l'Ilet Patterson et LeBeuf, mesurant 49' 2" 6"x120'

Cottage Double avenue Pelican, entre Whitney et la rue LeBeuf

Deux Terrains de choix avenue Whitney, entre l'avenue Pelican et la rue Patterson, l'Ilet LeBeuf,

Aussi

Deux Cottages Doubles connus comme Nos 226-28 et 230-32 rue Delaronde, entre les rues Saint et Bouny

(Les améliorations seulement seront vendues)

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 4 avril 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir;

1. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Delaronde, Powder, l'avenue Pélican et le fleuve Mississippi, lequel est connu comme l'ilet No 3 et laquelle dite portion de terre consistant des parties des lots Nos (11) et (12) dudit ilet, et ayant une façade de soixante-trois pieds onze pouces à la rue Bouny et une profondeur sur la ligne du côté le plus près de l'avenue Pélican de cent quatre pieds sept pouces et une ligne, sur le côté le plus près de la rue Delaronde de soixante-trois pieds sept pouces et une ligne, étant borné dans le fond sur une ligne diagonale parallèle à la levée. Ledit morceau ou portion de terre étant le tout des dits lots (11) et (12), à l'exception de cette portion vendue à la ville de la Nouvelle-Orléans, par acte passé pardevant Jas J. Wonife, notaire, le 1er mai 1899, enregistré dans le livre des transferts 172, folio 339. Les améliorations consistent de deux cottages doubles en bois couverts en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, et connus par les Nos municipaux 322-25-27-29 rue Bouny.

2. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, privilèges etc., qui y appartiennent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No (21) dans l'ilet No (22) (maintenant l'ilet No 6), lequel est borné par les rues Powder, Alix, Bouny et l'avenue Pelican, ledit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Powder, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt le 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No (22) du livre des plans No (4) Bis. Les améliorations sont connues comme Nos 430-32 rue Powder, et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, 3 chambres de chaque côté.

3. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No (72), borné par les rues Powder, Bouny, Alix et l'avenue Pelican, lequel lot est désigné par la lettre P sur un devis par John F. Braun, voyer, daté du 12 septembre 1882, annexé à un acte pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 12 septembre 1882, d'après lequel plan ou devis le dit lot mesure en mesure américaine, trente trois pieds, six pouces de face à la rue Powder sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles; le dit lot est composé du tout du lot No (23) et d'une partie du lot No (24) contigu audit lot (23) sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, notaire, dans le livre (4) du livre des plans No 24. Les améliorations sont connues comme Nos 422-24 rue Powder, consistant en un cottage simple en bois couvert en ardoises, 3 chambres de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ainsi que toutes améliorations qui s'y trouvent, situé dans Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No (58), borné par l'avenue Whitney, la rue Patterson, l'avenue Pelican et la rue LeBeuf, d'après un plan de Deney et Wadill, ingénieurs et voyers, le 11 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné comme lot No (3) du dit ilet et formant l'encoignure des avenues Whitney et Pelican, et mesurant quarante neuf pieds trois pouces et six lignes de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, entre lignes parallèles.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No (58), borné par les rues Whitney, Patterson, Pelican et LeBeuf, d'après un plan de Deney et Wadill, ingénieurs et voyers, daté du 11 décembre 1909, annexé pour référence à un acte, passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné par le No (E 4) et commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Whitney et mesurant quarante deux pieds six pouces et trois lignes de face à l'avenue Pelican sur cent quatre vingt dix neuf pieds trois pouces et six lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant cottage double sur l'avenue Pelican contenant galerie, 3 chambres de chaque côté, etc.

6. Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No 58, borné par les rues Whitney, Patterson Pelican et Le Beuf, désignés par les Nos [1] et [2] sur un certain devis annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No [1] est à une distance de cent dix pieds du coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent soixante et un pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot [2] est à une distance de quarante neuf pieds trois pouces six lignes du coin de l'avenue Pélican et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7. Deux cottages doubles connus comme 226-228-230 232 rue Delaronde, consistant en deux cottages doubles en bois couverts en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté. Les améliorations seulement seront vendues.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les actes de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

N. E. Humphrey, avocat.

11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14

VENTES A L'ENCAN

# Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Dennis Touhy.

No 94,003—Cour Civile de District—Division E.

Cottage Double qui se loue bien, 1836-38 rue Philip, coin Dryades.

Magasin Simple à deux étages et Résidence 2263 rue Baronne, coin Philip, occupé pendant des années comme épicerie.

A l'Encan MARDI, le 28 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—A la date et endroit ci-dessus mentionnés il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 18 avril 1912 et le jugement signé en Cour ouverte le 24 avril 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Premier, Dryades, Baronne, formant le coin des rues Philip et Dryades, et mesurant trente deux pieds, quatre pouces de façade à la rue Philip sur une profondeur et façade à la rue Dryades de quatre vingt dix pieds trois pouces, le tout d'après un devis d'arpentage annexé à un acte de vente pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, à la date du 7 août 1878. Les améliorations consistent d'un cottage double en bois, couvert en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté et connu par les Nos municipaux 1836-38 rue Philip. Ladite résidence se loue $16 par mois.

2. Une certaine portion de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville et paroisse, dans l'ilet No 270, borné par les rues Baronne, Philip, Dryades et l'avenue Jackson et mesurant vingt-neuf pieds, dix pouces (29' 10") plus ou moins de face à la rue Baronne, vingt cinq pieds (25') en largeur plus ou moins dans le fond, quatre-vingt-dix-sept pieds plus ou moins en profondeur et façade à la rue Philip, et quatre-vingt-dix-sept pieds sur la ligne du côté opposé, le dit lot formant l'encoignure des rues Philip et Baronne.

Les améliorations consistant d'un magasin simple en bois à deux étages et résidence, maintenant occupé comme une épicerie et est connu comme No municipal 2263 rue Baronne.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou en et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de la dite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossée par lui, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, payable annuellement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas que ce soit placé entre les mains d'un avocat pour collection, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1912. Les loyers et revenus de la propriété vendue devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage des actes de vente, lesquelles dites ventes devant être passées pardevant Arthur Landry, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposés chez l'encanteur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs

John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats.

27 av—27 28—mai 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Sophie Imwolde et als vs Louisa Imwolde E. Ducker, et als.

No 100,119—Cour Civile de District, Division A.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Magasin de Commerce et Maison d'Habitation de Choix,

3151 Dauphine, entre Clouet et Louisa.

Joli Cottage Double,

3147-49 rue Dauphine, entre Clouet et Louisa.

A l'Encan, MARDI, le 14 Mai 1912, à Midi

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Leonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 1er avril 1912 et le jugement signé en Cour ouverte le 9 avril 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Louisa et Clouet désigné comme lot No 6 sur un plan de Louis Surgi, daté du 29 novembre 1838 et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, et mesure en mesure américaine trente pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds en profondeur. Acquis par D. Imwolde, le 1er mars 1880, C. O. B. 113, folio 60.

Les améliorations sont connues comme No Municipaux 3147-49 rue Dauphine, et consistent d'un double cottage avec 5 chambres de chaque côté et se loue à $——— par mois.

2. Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Louisa, désigné comme lot No 5 sur le dit plan de Surgi, et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur. Acquis par D. Imwolde, le 12 mars 1887 livre 126, folio 583. Les améliorations sont connues par le No Municipal 3151 rue Dauphine et consistent d'une résidence et magasin à deux étages, contenant un grand magasin avec bureau, larges vestibules, 8 chambres, bain, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans, devant être représenté par billet à ordre ou billets à ordre de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue et devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an de l'adjudication jusqu'au paiement. Les loyers appartenant aux vendeurs jusqu'à la date du passage de l'acte de vente pardevant Arthur A. Moreno, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

Edgar M. Cahn, Oscar Schreiber, A. A. Moreno, avocats.

11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14

# Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Charles Claremont vs Beck Bros.

No 100,170—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, 4 mai 1912, à 10 30 heures a. m. sur les lieux No 116 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique conformément à un ordre de Cour signé le 22 avril 1912, par l'Hon. Porter Parker juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire sus-mentionnée.

Le stock en marchandise, consistant en objets d'obtique, ainsi que les meubles de bureau, coffre-fort en fer, etc.

Le tout suivant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

23 av—23 28—mai 4

VENTES A L'ENCAN

# Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MME LIZZIE BASTIN.

No 75,645—Cour Civile de District — Division E.

Cottage Simple Elevé,

1719 rue Delachaise, entre Carondelet et Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—MARDI, le 14 mai 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement signé en cour ouverte le 10 avril 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le numéro municipal 427, borné par la rue Delachaise et l'avenue Louisiana, les rues Carondelet et Baronne, ledit lot désigné par le No 18 sur un croquis fait par Edgar Pilié, architecte, daté le 22 mai 1882 et annexé à un acte de vente passé devant James Fahey, ancien notaire, le 25 mai 1882. Ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, ledit lot doit être pris à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Carondelet. Les améliorations sont connues par le numéro municipal 1719 rue Delachaise et consistent en un cottage simple très élevé avec soubassement, contenant galerie, vestibule, 6 chambres, bain, etc.

Conditions - Comptant. Acte de vente pardevant Meyer S. Dreifus, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

12 avril—12 14 21 28—mai 5 12 14

# Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lot pour Construction Splendidement Situé dans le Septième District.

Succession d'Ulysse George.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 100,45.

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur—Bureau 331 rue Carondelet—JEUDI, le 30 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de Cour, daté et signé du 23 avril 1912, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété suivante décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, autrefois ville de Carrollton, dans le carré 92 A (numéro actuel No 247) lequel est borné par les rues Septième (actuellement Hickory) Cohn, Washington (maintenant Fern) et Burdette, ledit lot est désigné sur un plan dressé le 2 janvier 1871 et attaché à un acte passé devant Ernest Commagère, ancien notaire, le 2 janvier 1871, par le No cinq, et mesure 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Taxes de 1912 et acte de vente devant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur 10 0/0 demandé au moment de l'adjudication.

28 avril—28—mai 5 12 19 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Moses Hopkins, Elizabeth Hopkins et Mary Jane Hopkins.

No 100,009—Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District, pa oisse d'Orléans, je vendrai le JEUDI, 9 mai 1912 à midi, à la Bourse des ventes à l'encan, 311 rue Baronne, sans limite ou évaluation, la propriété suivante décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain dans le Second district de la Nlle Orléans, dans le carré borné par l'avenue Carrollton, les rues David, Toulouse et St Pierre, lequel lot est désigné par le numéro 28 sur un plan par Pequet & Crampon, déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 49 et mesure 29 pieds de face sur la rue Toulouse, sur 153 pieds 2 pouces en profondeur entre lignes parallèles C. O. B. 98 folio 530.

2. Un certain lot de terrain dans le même district et carré que le celui décrit ci-dessus et désigné par le No 29 et mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse sur 153 pieds 2 pouces en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 28—153 pieds, 10 pouces et 4 lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté et 44 pieds 3 pouces et 6 lignes en largeur en arrière C. O. B 103 fol. 108.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans, billets à ordre avec lien du vendeur portant huit pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 et payer pour l'acte de vente pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat sur adjudication avec

WILL J. MORGAN, Encanteur, Bureau Meteor Realty Co., 331 rue Carondelet.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Attrayant Cottage

Simple retiré.

5 chambres, Bains, Gas, Etc.

2213 Rue Marenge.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, dans la Re No 99,536—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division — Mme Minerva Childs, veuve de Joseph M. Muir vs William E. Muir et al., je vendrai le JEUDI, 9 mai 1912, à la Bourse des ventes à l'encan, No 311 rue Baronne, à midi, sans limite ou évaluation, la propriété suivante, décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Marengo, David, Général Taylor et Green [ou Liberté]. Ledit lot est désigné par le No 4 sur un croquis privé annexé à un acte de vente passé devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 mars 1897, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds [30'] de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds [120'] de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus au comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans. Billets à ordre avec lien du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt, avec clauses de sécurité habituelles.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 et payer pour l'acte de vente devant Charles I. Denechaud, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat après adjudication avec

WILL J. MORGAN, Encanteur, Bureau Meteor Realty Co., 331 rue Carondelet

A. J. Rossi, John Watt Duffy, avocat.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Benjamin F. Howell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,413—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin F. Howell, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Oliver S. Livaudais, avocat.

25 avril—25 29—mai 4

VENTES A L'ENCAN.

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 98,040. Succession de Joseph E. Burguières.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 98,040, dans l'affaire intitulée Succession de Joseph E. Burguières, ledit ordre daté et signé le 11 avril 1912, et adressé à J. L. Onorato, et conformément à un ordre supplémentaire de la même honorable Cour, daté et signé le 15 avril 1912 l'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, le MARDI, 30 avril 1912 les divers actions suivantes

1 action Suburbanites.
1 action N. O. Cotton Exchange.
1 action La. Sugar Exchange.
1 action Young Men's Gymnasium Club
1 action N. O. Stock Exchange.
10 actions Hibernia Bank & Trust Co.
35 actions American Cities Preferred.
25 actions American Cities Common.
1 action French Opera Ass'n.
100 actions La. Rio Grande Sugar Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. Onorato, Real Estate

Encanteur, 910 rue Gravier.

18 av—18 21 28 30

# Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank Sharp.

No 99,713—Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E.

Premier—A 11 heures 30 A. M., le 1er mai 1912, No 120 rue Claiborne près Canal. Contenu d'une résidence splendidement meublée, contenant meubles de salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, argenterie, bijouterie, etc.

Second—A 2 heures 30 P. M., le 1er mai 1912, No 220 rue Nord Franklin. Accessoires de buvette, tables, chaises, caisse enrégistreuse, boite à bière, etc.

Trois—A 3 heures P. M., le 1er mai 1912, No 1318 rue Bienville, coin Liberté. Dix grandes glaces miroirs biseautés, fans à trois et quatre branches, lits, tables de toilette, lavabos, etc.

Seront vendus aux enchères publiques, aux dits lieux et heures, par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau 341 rue Carondelet, le 1er mai 1912. En vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 12 avril 1912, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé.

Conditions—Comptant. Livraison immédiate.

20 avril—20 21 28—mai 1

# Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE EN BRIQUES

1037 BOURBON,

Entre les rues Ursulines et St Philippe.

Succession de Mme Vve Auguste Poirier.

No 93,772—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 7 MAI 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 4 avril 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourbon, Ursulines, St Philippe et Dauphine, ledit lot commence à une distance de 30 pieds 3 pouces du coin des rues Bourbon et Ursulines et mesure, en mesure américaine 33 pieds, 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 76 pieds 2 lignes sur la ligne de côté vers la rue St-Philippe, une première profondeur de 66 pieds, 1 pouce, 4 lignes sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, de là une seconde profondeur de 6 pieds 10 pouces à la ligne du fond laquelle a une première largeur de 6 pieds 4 pouces et 1 lignes, d'où sur une ligne oblique courant vers la rue St-Philippe 12 pieds 3 pouces 4 lignes, d'où sur une ligne droite 14 pieds 6 pouces 4 lignes; les améliorations sont désignées par le numéro 1037 rue Bourbon et comprennent une bâtisse en briques à un étage, avec deux étages sur la bâtisse du fond, contenant environ 9 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde, s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être reconnue par des billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des notes; l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère, les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en 1912. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant Jos Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lisbon Evens ou Evans ou Moses Evans et épouse.

No 99,997—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet,

MERCREDI, LE 15 MAI 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, daté du 12 avril 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terrain dans le carré No 1, Tunisbar, Cinquième District de la Nouvelle Orléans, compris entre la chemin public et les rues Homer, Orléans et Orléans, désigné par le No 18 et mesure 29 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Homer sur 115 pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Au comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 14

# Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'UN

Joli Cottage Simple.

No 533 Rue Troisième.

Mme E. B. Savage vs Hugh Byrne et Als.

No 98,566—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 2 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 22 mars 1912, et signé le 28 mars 1912 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois No 533 rue Troisième, retiré du trottoir, contenant galeries et 6 chambres. Le lot de terre est situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Rousseau, Fulton, Deuxième et Troisième, mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Troisième la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds sept pouces trois lignes sur la ligne de côté vers la rue Fulton et cent vingt-cinq pieds sept pouces deux lignes sur la ligne de côté du lot No ouest.

Etant la même propriété acquise par Patrick Byrne le 12 avril 1880, par achat de Mme Elien, Shipper et als connu comme il appert d'après un acte passé pardevant J. Bendernale, notaire, enregistré dans C. O. B. 128, page 764.

Le loyer est estimé à $168 par an, un voisinage tranquille, près des lignes de cars.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, billets à ordre lien du vendeur et les clauses de sécurité usuelles avec huit pour cent d'intérêt depuis la date d'adjudication, jusqu'au paiement, l'acquéreur devant assumer et payer et les taxes de 1912, tous les coûts de certificats et acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Pierre D. Olivier, notaire. Dix pour cent comptant au moment de la vente.

W. H. Byrnes, F. E. Davenport, Geo. Montgomery, avocats

31 mars—31—avril 7 14 21 28—mai 2


SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

The 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.